

**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 08 JUIN 2018**

Le quatre juin deux mil dix-huit à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

28 mai 2018

PRESENTS :

Les Adjoints au maire :

Mesdames FOUCARD (arrivée à 20h05) – GRELIER – HUET – LE PALMEC (arrivée à 20h30) – SEMPEY

Messieurs DENEUVE – PERON – THIRION

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR – BOURGOGNON – GANDIN – HERRISSON – LE GUELLEC – PRUDOR (arrivée à 20h28) – ROUAUX – SEIMANDI

Messieurs BRETEAU – DEMAURE – ENIZAN – ETIENNE – GUERIN – JOSTE – PETTIER – SAVIN – TILLARD.

PROCURATIONS :

M. LANGEVIN a donné procuration à M. DENEUVE,

M. SAILLENFEST a donné procuration à MME ROUAUX.

ABSENT :

M. RENAULT.

SECRETAIRE: MME HERRISSON

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
18-106	MME LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2018	Après avoir délibéré, à 24 voix pour (Mmes FOUCARD, LE PALMEC et PRUDOR absentes pour ce vote) et 1 abstention (M. DEMAURE) le Conseil Municipal : - APPROUVE le procès verbal de la séance du 23 avril 2018.
DEVELOPPEMENT URBAIN			
18-107	M. DENEUVE	SMICTOM CENTRE-OUEST : AVIS SUR LE DECLASSEMENT DE LA DECHETTERIE DE MONTFORT-SUR-MEU	Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mmes LE PALMEC et PRUDOR absentes pour ce vote), le Conseil Municipal : - EMET un avis favorable sur le déclassement de l'ancienne déchetterie et sur la préconisation du SMICTOM. - DEMANDE de se conformer au règlement du PLU de cette zone, à savoir, l'accueil d'une activité commerciale ou artisanale.

18-108	M. DENEUVE	« DYNAMISME DES CENTRES-VILLES ET BOURGS RURAUX » CYCLE ETUDE - DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE	Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mmes LE PALMEC et PRUDOR absentes pour ce vote), le Conseil Municipal : - NOMME les membres du Comité de Pilotage pour l'étude sur le dynamisme en centre-ville comme suit : • Delphine DAVID • Jean-Marie DENEUVE • Jean-Michel PETTIER • Véronique HUET • Thierry TILLARD • Claudia ROUAUX • Gérard DEMAURE
18-109	M. DENEUVE	CONVENTION DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE/COMMUNE DE MONTFORT-SUR-MEU - AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE N°125 DU P.R. 22+350 AU P.R. 22+570 EN AGGLOMERATION - RUE DE RENNES	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer la convention entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Montfort-sur-Meu pour l'aménagement de la Route Départementale n°125 (RD 125) du P.R. 22+350 au P.R. 22+570 en agglomération.
SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – JEUNESSE – RELATIONS INTERNATIONALES			
18-110	M. LANGEVIN	CONVENTION DE JUMELAGE AVEC LE 2EME REGIMENT DU MATERIEL DE BRUZ	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer la convention entre la Ville et le 2 ^{ème} Régiment du Matériel de Bruz.
18-111	M. TILLARD	AVENANTS AUX CONVENTIONS RELATIVES A L'ENTRETIEN ET A L'ORGANISATION DE CONCOURS HIPPIQUES DANS LA CARRIERE ET LE Paddock DE L'ILE AU MOULIN DE LA VILLE DE MONTFORT-SUR-MEU	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer les avenants aux conventions susmentionnées.
FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES			
18-112	M. PERON	FIXATION DE LA DOTATION 2018 A L'ECOLE NOTRE-DAME	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - VALIDE le montant de la dotation définitive 2018 à verser à l'école Notre-Dame, à hauteur de 151 819.91 € à laquelle s'ajoutent 1 760.52 € pour les fournitures scolaires et 2 288.88 € pour les sorties éducatives, soit un total de 155 869.31 € ; - PRECISE que cette dotation définitive annule et remplace les montants prévisionnels inscrits au Budget Primitif 2018 ; - AUTORISE le versement de cette dotation à l'école Notre-Dame selon les termes du contrat d'association.
18-113	M. PERON	PROTOCOLE TRANSACTIONNEL « ATELIER DU PLESSIS » MARCHÉ N°2012VMPATRA050	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer le protocole transactionnel, - AUTORISE le Maire à produire et/ou à signer tout autre document nécessaire à la liquidation du solde du marché, - VALIDE la mise en paiement du solde du marché.

18-114	MME SEMPEY	ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 : COMITÉ TECHNIQUE - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL, INSTITUTION DU PARITARISME ET DECISION DE RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FIXE à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), - DECIDE du maintien du paritarisme numérique, en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel, soit 4 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), - DECIDE du recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité.
18-115	MME SEMPEY	ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 : CHSCT - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL, INSTITUTION DU PARITARISME ET DECISION DE RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FIXE à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), - DECIDE du maintien du paritarisme numérique, en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel, soit 4 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), - DECIDE du recueil, par le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité.
18-116	MME SEMPEY	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS ENTRE MONTFORT COMMUNAUTÉ ET LA VILLE DE MONTFORT-SUR-MEU	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer la convention de renouvellement d'adhésion au service commun d'instruction des Autorisation du Droit des Sols avec Montfort Communauté du 15/06/2018 au 31/12/2021, - VALIDE les conditions financières et les modalités de remboursement liées au fonctionnement de ce service.
18-117	MME SEMPEY	CREATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS D'ACTIVITÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRÉE les postes non permanents pour accroissement temporaires et saisonniers d'activité tels que présentés en séance.

Delphine DAVID,
Maire
Conseillère Régionale

